

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 302

Artikel: La quinzaine féministe : à Genève : inauguration de l'Asile de Loex. - A la Commission officielle de protection des mineurs. - Une agente de police à Lausanne. - Une vieille connaissance. - Les femmes députées au Parlement anglais

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Quinzaine féministe

A Genève: inauguration de l'Asile de Loex. — A la Commission officielle de protection des Mineurs. — Une agente de police à Lausanne. — Une vieille connaissance. — Les femmes députées au Parlement anglais.

Une grande maison claire et chaude, dont l'avant-toit, à la mode de chez nous, s'ouvre d'une large rangée de fenêtres sur la campagne ouatée de neige. Une vaste salle à manger mi-vitrée prête à capter au premier beau jour tous les rayons de soleil que nous refuse cette glaciale semaine de février. Une terrasse que fleurira le printemps et dont la vue s'étend sur tout l'admirable paysage qui ondule au midi jusqu'aux assises du Fort de l'Ecluse, par delà la pittoresque tranchée embroussaillée et escarpée que creuse en ses détours le Rhône d'un bleu d'acier. Des dortoirs blancs, nets, vernissés, où étincellent, entrecroisés les lits tout neufs et les bons fauteuils, les nickels des lavabos dernier modèle, à eau courante chaude et froide; à chaque étage, de gentilles salles de réunions meublées de sièges « club » ou de canapés de véranda; des couloirs spacieux, munis d'armoires numérotées, qui seront la propriété particulière de chaque habitante; tous les perfectionnements modernes dans les offices d'étage comme dans la vaste cuisine; dans les services de buanderie et de lingerie comme dans les chambres des infirmières, comme dans les logements gais et confortables du personnel, où, après une fatigante journée de travail, chacune se retrouvera seule chez elle; un large ascenseur où pourront même entrer les chaises roulantes des pensionnaires immobilisées. Et partout le sourire rose des touffes de primevères hivernées, qui souhaite la bienvenue à celles qui, demain, seront ici à demeure...

Et celles-là, ce seront ces femmes incurables auxquelles l'initiative et la persévérance des Sociétés féminines, la générosité magnifique de quelques-uns, et le dévouement patient, méthodique et convaincu d'un membre de notre gouvernement genevois, viennent, après vingt ans révolus, d'assurer ce bâtiment confortable que nous avons inauguré l'autre jeudi, et que, par

une délicate attention, on n'a pas baptisé *Asile de femmes incurables*, mais *Pavillon annexe de Loëx pour les femmes atteintes de maladies chroniques*. Il y a là une nuance qui vient du cœur.

Nous avons trop souvent, dans les colonnes de notre journal, parlé des démarches commencées par l'Union des Femmes, continuées avec elle par l'Association pour le Suffrage, pour assurer aux femmes incurables nécessiteuses de Genève un traitement égal à celui des hommes; nous avons de façon trop régulière entretenu nos lecteurs des phases diverses par lesquelles a passé la réalisation de ce projet; nous avons trop souvent aussi utilisé pour notre propagande suffragiste la fameuse anecdote du droit de vote des incurables masculins, pour que nous y revenions aujourd'hui. Mais nous ne pouvions laisser passer cette inauguration, à laquelle nos deux Sociétés féminines genevoises ont été fort aimablement conviées, sans saluer ici cet aboutissement complet, bien plus complet que nous ne l'aurions jamais prévu, de nos efforts. Car il est profondément réconfortant et encourageant, lorsqu'on mène la lutte pour des idées souvent peu populaires, de rencontrer de temps en temps sur son chemin une réalisation longtemps de-



L'Asile pour femmes incurables de Loex (canton de Genève)
inauguré le 14 février 1929

Cliché Mouvement Féministe

— drame qui est un peu celui de *Cavalleria rusticana*. On y trouve une étude minutieuse de ces petites actions féminines qui sont souvent d'un grand poids dans la vie.

Mais voici un autre groupe d'écrivains. Sibilla Aleramo — un pseudonyme — est la descendante directe de l'amoureuse; poète, Gaspara Stampa. Je la revois, il y a trente ans, jeune femme frémissante de vie, de talent, de révolte, rongé par son frein dans un milieu familial, en pleine campagne, où tout la froisse et l'irrite. En 1906 paraît ce livre hardi: *Una donna*. L'auteur a rompu des attaches devenues odieuses. Dans *Una donna*, nous avons à peu près son autobiographie. Puis vient un drame, représenté à Paris, et puis *Amo — dunque sono...* non plus: « *Je pense* », mais « *J'aime, donc je suis* ». C'est la plus complète des dédications à un amour, sous forme de quarante-trois poèmes lyriques, aussi brûlants que ceux de Gaspara Stampa et de Vittoria Colonna. L'affabulation de ce livre est très mince; il peut se résumer en ces mots: un long soliloque d'amour, où l'héroïne exprime tout son cœur — en dit même trop parfois, — mais ses cris de passion ont une force qui subjugue. Ouvrage qui n'est pas sans défauts: il y a certains clichés, et, parfois, une métaphysique un peu obscure. M. Guiton observe ici avec malice qu'au siècle des autos et des avions, une passion aussi absolue et ardente doit être quelque peu encombrante. En tout cas, le livre est d'une sincérité unique peut-être au monde, et n'eût guère pu être écrit ailleurs qu'en Italie.

Une amie de Sibilla Aleramo, Annie Vivanti, fut célèbre

très jeune, lancée en 1890 par le poète Giosuè Carducci. Il est question d'elle dans *Amo — dunque sono*, et Sibilla y trace un portrait très juste de cette femme écrivain de race, qui, d'après M. Guiton, représente dans la littérature italienne l'apport le plus neuf du féminisme. (Est-ce bien du féminisme comme nous, féministes, l'entendons?)

Annie Vivanti est le cosmopolitisme en personne. Née en 1868, à Londres, d'un père israélite italien et d'une mère allemande, elle publie ses premières poésies en Angleterre. Plus tard, elle épouse un avocat irlandais. Elle a une fille d'un grand talent précoce pour le violon. Annie Vivanti a beaucoup voyagé; elle écrit également bien le français, l'italien, l'anglais.

Circe fut traduit avec le nom de l'héroïne, *Marie Tarnowska*, pour titre. *Zingaresca*, écrit avec une grande audace, est une des meilleures œuvres de l'auteur. Puis, c'est *Il fascino delle solitudini*, qui se passe dans le Far West, et dont des pages ont été recueillies par Papini dans son anthologie. « Je suis née, dit quelque part Annie Vivanti, avec la passion des pays lointains. » Il y a trois ou quatre ans, elle est en Egypte. Elle écrit un roman, *Mea culpa*, dont l'héroïne, fille de garibaldien, épouse un Irlandais et devient « Sinn Féin ». Sujet scabreux.

Un drame, *Bocche inutili*, où l'Angleterre est arrangée de belle façon, provoqua au troisième acte, à Milan, un tel « chat » qu'on n'osa pas le répéter. Il est vibrant de parti pris. « On pourrait, dit M. Guiton, en faire une très jolie opérette

mandée, qui finit par triompher des difficultés. Cette joie, l'inauguration de l'Asile de Loëx vient de nous l'apporter: que ceux auxquels nous la devons, et tout spécialement M. le Conseiller d'Etat Jaquet, en soient chaudement remerciés ici.

Et l'aboutissement de ces années d'efforts a été, comme nous venons de le dire, plus complet que nous ne l'aurions prévu, grâce encore à M. Jaquet et à son initiative de demander, par une modification législative, l'augmentation du nombre des membres de la Commission administrative de l'Asile, pour y faire entrer deux femmes. Car non seulement tant de petites attentions délicates, tant de détails pratiques, tant de suggestions heureuses et fécondes, peuvent, en ces domaines, venir essentiellement des femmes — nous l'avons bien remarqué l'autre jour! — mais encore la coopération des femmes au travail de cette Commission est un acheminement vers ce but auquel nous tendons de la collaboration pour la chose publique, sur une base d'égalité complète, de l'homme et de la femme. Nous sommes certaines que la présence de femmes dans quelques-unes de nos Commissions administratives de l'Etat de Genève fait davantage pour nos idées que maint discours: n'en avons-nous pas reçu des témoignages frappants, l'autre jour, autour de cette table officielle, où est revenu, comme un *leitmotiv*, dans plus d'un discours comme dans les conversations particulières, tantôt le terme lui-même, et tantôt l'idée de ce suffrage féminin, base essentielle et indispensable de tous nos efforts?

* * *

Et c'est pour les mêmes raisons que nous applaudissons chaleureusement au succès que vient de remporter au Grand Conseil genevois M. Ed. Chapisat, en proposant une modification à la loi qui institue la Commission officielle de Protection des Mineurs, pour créer deux postes nouveaux à réserver à deux femmes. Proposition qui a passé comme une lettre à la poste, sans susciter la moindre objection, sans soulever la moindre observation: et cela est un signe des temps. Car, que de difficultés n'avons-nous pas rencontrées, au cours de la décade précédente, chaque fois que nous avons tenté de faire pénétrer une femme dans cette Commission, dont la tâche essentielle réclame surtout, cependant, plusieurs des qualités qui sont innées aux femmes! Il est vrai que la proposition de M. Chapisat a ajouté des membres féminins à la Commission, et n'a pas tendu à remplacer des hommes par des femmes, ce qui aurait sans doute provoqué une levée de boucliers des partis politiques, très friands de ces postes pourtant purement bénévoles, et souvent très lourds; mais, et malgré cette réserve, nous estimons qu'il y a, dans le vote de l'autre jour du Grand Conseil, d'une part une manifestation de reconnaissance pour les services rendus à l'œuvre de protection officielle des mineurs par celle d'entre nous qui y déploie une si intelligente activité depuis quatre ans qu'un gouvernement progressiste se décida enfin à faire droit à nos demandes; et, d'autre part, un signe de l'évolution des temps. N'avons-nous pas entendu l'autre jour, à cette inauguration de l'Asile de Loëx, M. Paul Lachenal, président du Grand Conseil, qui, en 1918, présentait un rap-

moderne. » Ce drame renferme de belles pages et Annie Vivanti est toujours intéressante.

Un livre beaucoup mieux réussi, c'est le récit de son voyage en Egypte, *Terre de Cléopâtre*, mouvementé, divertissant, plein d'intérêt, où il y a beaucoup de couleur, mais non pas de « couleur lourde à la Chateaubriand ». La satire contre ceux qui voyagent comme des moutons est peut-être un peu forte, mais les descriptions sont faites par touches précises, et l'on y trouve un esprit de gaminerie fort amusant.

C'est par Annie Vivanti que M. Guiton termine ce qu'il appelle son « florilège de l'Italie littéraire féminine ». De cet apport récent, assez abondant, et souvent d'une grande valeur, il a dû supprimer beaucoup. Il ne s'était proposé, d'ailleurs, que d'examiner les dernières œuvres; s'il a rappelé les célèbres devancières des Italiennes d'aujourd'hui dans la littérature, ou quelques œuvres de début de celles qui ont fait le sujet de sa conférence, ce n'est certes pas son auditoire qui le lui eût reproché.

M.-L. PREIS.

port antiféministe sur un projet de loi sur le suffrage municipal, lever son verre en termes fort aimables à la collaboration des femmes et des autorités dans les Commissions... L'Ideé marche... à pas d'escargot! mais elle marche.

* * *

C'est aussi une étape de l'Ideé, et un signe caractéristique de l'évolution féministe, que la création par la Municipalité de Lausanne d'un poste d'agente de police — le seul dans notre pays qui corresponde vraiment à la conception qu'en ont les féministes, et qui ne mélange pas des tâches sociales ou philanthropiques aux fonctions relevant spécialement de la police, telles que la lutte contre la prostitution, les interrogatoires et enquêtes des femmes et des enfants en matière de mœurs, etc. La titulaire, M^{lle} Emmy Bader, originaire de La Chaux-de-Fonds, a fait des stages à Londres et à Hambourg, où elle a pu s'initier, sous la direction de Commandant Allen et de M^{lle} Erkens, au genre de travail qu'elle va accomplir chez nous.

Toutes nos félicitations aux féministes lausannois — nous parlons au masculin, car il semble que c'est essentiellement à l'intervention motivée du Dr Muret et de M. Maurice Veillard que nous devons cette création, — et tous nos vœux pour que d'autres villes suisses suivent l'exemple de Lausanne, soit en instituant des postes analogues là où il n'en existe pas encore, soit en augmentant dans le même sens les compétences et les pouvoirs des assistantes et auxiliaires de police.

* * *

On a, paraît-il, été un peu étonné en Suisse allemande, de la résurrection, annoncée par un communiqué d'agence, de la Ligue féministe antisuffragiste de M^{lle} Suzanne Besson. Mais tous ceux qui ont connu cette Ligue, il y a une dizaine d'années, ont accueilli cette nouvelle avec la plus parfaite tranquillité, car, sachant et se rappelant beaucoup de choses, ils voient simplement ici une conséquence directe de l'intérêt suffragiste actuellement créé dans le pays par notre pétition.

* * *

Nous tenons à rectifier une information donnée dans notre dernier numéro, à propos de la récente élection à la Chambre anglaise de Mrs. Dalton, la quatrième députée travailliste, les trois autres étant Margaret Bondfield, Ellen Wilkinson et Susan Lawrence. En effet, les autres partis anglais sont représentés à Westminster, le parti conservateur par quatre députées (Lady Astor, la duchesse d'Atholl, Mrs. Hilton-Philpson, et Lady Iveagh), et le parti libéral par une députée seulement (Mrs. Walter Runciman). Cette dernière siège à la Chambre en même temps que son mari, et ce cas est également celui de Mrs. Dalton: pourra-t-on encore affirmer après cela que la politique désunit les ménages? ...

E. Gd.

P.-S. — Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que les Etats-Généraux du Féminisme (dont les assises, tenues à Paris la semaine dernière, ont remporté un succès dont nous reparlerons) ont obtenu de M. Poincaré, en réponse à la démarche faite auprès de lui par une délégation, l'avis que le gouvernement est disposé à appuyer dès maintenant un projet de loi reconnaissant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité en matière municipale, une réserve momentanée étant faite toutefois sur le droit des femmes, conseillères municipales d'élire, comme leurs collègues masculins, les sénateurs.

Notes et documents

Quelques renseignements sur l'agriculture suisse

N. D. L. R. — Il nous a paru intéressant, en ces journées où les préoccupations concernant l'agriculture suisse sont au premier plan, de publier ci-après quelques données statistiques utiles à connaître, et que nous empruntons à une étude documentée parue dans la *Revue syndicale*.

La Suisse est un pays où l'agriculture rencontre de nombreux obstacles naturels. Près du quart (22,5 %) de la superficie du sol est complètement improductive, et une grande partie encore du reste du territoire est peu propice à la culture en raison de son altitude. A ceci s'ajoute le fait que notre